



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES MISE À JOUR NO 2 AOÛT 2018

Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant à Saint-Bernard-de-Michaudville qui ont un jeune bébé (âgé entre 0 et 1 an) et qui ont personnellement fait ou feront l'achat de couches lavables neuves.

Le montant global disponible dans le cadre de ce programme d'aide financière pour l'année 2018 sera de 1 000 \$.

Un remboursement de 50% du coût d'achat de couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$, sera accordé aux familles qui en feront la demande après la date d'entrée en vigueur de la mise à jour de ce programme soit le 1^{er} août 2016 et au cours de toute année pendant laquelle le programme sera maintenu en vigueur.

Une seule subvention sera accordée par enfant. Les demandes sont traitées sur présentation de tous les documents requis.

Pour les années subséquentes, le programme est renouvelable conditionnellement à l'adoption annuelle de la subvention municipale.

Pour information :
Municipalité Saint-Bernard-de-Michaudville
450-792-3190
munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

La mise à jour de cette politique d'aide financière pour l'achat de couches lavables pour bébés entre en vigueur à compter du 7 août 2018.

Il est à noter que les documents contenant vos informations personnelles (déclaration de naissance, preuve de résidence) seront détruits à la fin de l'année financière. De plus, vos informations personnelles ne serviront à aucune autre fin que celle du présent programme.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Pour vous prévaloir d'un remboursement de 50% du coût d'achat de couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$ (une seule subvention accordée par enfant), vous devez vous présenter au bureau municipal au 390, rue Principale, à Saint-Bernard-de-Michaudville. Il est préférable de prendre rendez-vous avant de vous présenter en composant le 450 792-3190, ou encore par courriel à l'adresse suivante : munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Vous devez remplir le formulaire de remboursement et d'engagement moral d'utilisation de couches lavables.

Le formulaire est disponible sur le site Internet de la Municipalité à www.saintbernarddemichaudville.qc.ca. Il est également disponible en format papier au bureau municipal.

Lors de votre rendez-vous, prenez soin d'avoir avec vous les documents suivants :

1. Le formulaire de remboursement et d'engagement moral d'utilisation de couches lavables dûment rempli.
2. Une photocopie du certificat ou de la déclaration de naissance de votre enfant (la déclaration de naissance est remise par le centre hospitalier).
3. Une preuve de résidence à Saint-Bernard-de-Michaudville (photocopie d'un permis de conduire recto verso encore valide ou photocopie d'un compte datant de moins de 30 jours).
4. La facture originale d'achat des couches lavables neuves. La date d'achat doit être clairement identifiée sur la facture ainsi que le nom des parents ou leur adresse de résidence à Saint-Bernard-de-Michaudville. Afin de faciliter l'accessibilité de la subvention au plus grand nombre de familles possible, vous pouvez fournir plusieurs factures à condition qu'elles datent de l'année pendant laquelle le programme sera maintenu en vigueur et qu'elles répondent, une fois additionnées, aux critères mentionnés précédemment.

Sur réception de tous les documents conformes, un chèque vous sera émis dans les semaines suivantes, en autant que des subventions soient encore disponibles.